

Avis de constitution

SOCIETE « KARIDIATA TRANSPORT LOGISTIQUE (K.T.L) » en abrégé  
« K.T.L »

Siège ABIDJAN PORT -BOUET VRIDI CANAL,  
DERRIERE LE TERMINUS DE BUS, Lot 523, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARIDIATA TRANSPORT  
LOGISTIQUE (K.T.L) » en abrégé « K.T.L »

Objet : LE TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT -BOUET VRIDI CANAL,  
DERRIERE LE TERMINUS DE BUS, Lot 523, Ilot 65

Dirigeant(s) Mlle OUEDRAOGO KARIDIATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11810 du 25/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72732/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

